

SAISON
2020/2021

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

du 14 septembre 2020 au 17 juin 2021 inclus

BABY
SPORTS

4/5
ans

LUDISPORTS

6/7
ans

CIRQUE

Dès
7 ans

MULTISPORTS

8/11
ans

BADMINTON

Tout
public

SPORT /
SANTÉ

Dès
16 ans

INSCRIPTIONS À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2020

- **Dossiers d'inscriptions** téléchargeables sur www.lafarlede.fr ou à retirer auprès du service des sports à la Maison de la Jeunesse et des sports « Charles Rodolphe »



Service des sports
Maison de La Jeunesse et des Sports
« Charles Rodolphe »
(296 rue de la Gare - face au gymnase F. Pantalacci)
06 22 40 60 21 • 06 14 95 01 48



INSCRIPTIONS 2020/2021

DÈS LE MARDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2020



- ♥ **BABY SPORTS (4 ans • Petite section de maternelle) :**
Mercredi de 11h à 12h • Gymnase F. Pantalacci, dojo
- ♥ **BABY SPORTS (5 ans • Moyenne section de maternelle) :**
Mercredi de 9h45 à 10h45 • Gymnase F. Pantalacci, dojo
- ♥ **LUDISPORTS (6/7 ans • CP et CE1) :**
Mercredi de 15h à 16h • Gymnase F. Pantalacci, grand plateau
- ♥ **MULTISPORTS (8/11 ans • CE2 au CM2) :**
Mercredi de 16h15 à 17h15 • Gymnase F. Pantalacci, grand plateau
- ♥ **(IRQUE (dès 7 ans • CE1 au CM2) :**
Mercredi de 13h30 à 15h • Gymnase F. Pantalacci, salle de danse
- ♥ **BADMINTON (tout public) :**
Mercredi de 13h45 à 15h • Gymnase F. Pantalacci, grand plateau
- ♥ **SPORT/SANTÉ (adultes, dès 16 ans) :**
Lundi & jeudi de 17h à 18h • Gymnase F. Pantalacci, salle de danse Dojo

Dossiers d'inscriptions disponibles dès le mardi 1^{er} septembre :
à télécharger sur www.lafarledede.fr ou à retirer
auprès du service des sports.

♥ Tarifs :

- > Pour les Farlédois 55€ à l'année (90€ pour 2 et 110€ pour 3 adhésions de la même famille).
- > Pour les résidents hors commune 75€ pour une adhésion (100€ pour 2 et 130€ pour 3 adhésions de la même famille).

♥ Pièces à joindre au dossier :

- > Certificat médical de non contre-indication de moins de 3 mois (à faire remplir sur dossier d'inscription)
- > Photocopie du carnet de vaccination à jour
- > Justificatif de domicile de moins de 3 mois (taxe d'habitation, quittance de loyer...)
- > Photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille
- > Assurance « responsabilité civile » en cours
- > Paiement à l'ordre du « Trésor Public »
- > 2 photos

♥ Le **DOSSIER COMPLET UNIQUEMENT** doit être retourné au service des sports – Maison de La Jeunesse et des Sports «Charles Rodolphe - 296 rue de la Gare (face au gymnase F. Pantalacci)

♥ Les cours ont lieu du lundi 14 septembre 2020 au jeudi 17 juin 2021 inclus.

L'encadrement peut être assuré par un ou plusieurs éducateurs municipaux, suivant les groupes et les niveaux des adhérents